

~~~~~  
Département  
Pas-de-Calais  
~~~~~

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

~~~~~  
Arrondissement  
Béthune  
~~~~~

L'an deux mil vingt-deux, le 07 mars à dix-neuf heures,
le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Jean-Marie MACKÉ, Maire,
en suite de convocation en date du 17 février 2022, dont un exemplaire
a été affiché à la porte de la mairie.

~~~~~

Canton  
AIRE sur la Lys

Séance ordinaire

Présents : 10

Mrs MACKÉ Jean-Marie, CARON Pierre Marie, HOCHEDÉ Luc,  
DELAYEN Peggy, HUGUET Franck, LOUCHART Odile, DELECROIX Michel, MIGNOT  
Anne Sophie, DEFRANCE Edith, DETRUE Laurence

Absents : 1

PITIOT Teddy

Madame GOURNAY Cécile est élue secrétaire de séance

**Objet : projet éolien Lingham**

La séance ouverte, Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du commentaire déposé à la préfecture pour le projet éolien de Lingham :

« Je soussigné Jean-Marie MACKÉ, Maire de Rely, vous informe de notre totale opposition au projet d'installation de 4 éoliennes sur le territoire de la commune de Lingham.

En effet, la commune de Rely n'est pas contre l'éolien puisque nous avons deux éoliennes en service depuis plus de 10 ans.

Mais nous sommes farouchement opposés à ce projet, car la commune de Lingham fait preuve d'égoïsme, de mépris, de désinvolture par rapport à sa voisine Rely.

En effet, il y a bientôt 20 ans, nouvel élu à Rely, j'ai été contacté par Enertrag pour l'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Rely, le long du chemin communal dit chemin de Théroouanne.

Comme le chemin de Théroouanne est la limite séparative entre nos deux communes, j'ai proposé à Monsieur Courouble, Maire à l'époque, de partager ce projet : 2 éoliennes à Rely, 2 éoliennes à Lingham.

Il m'a dit « C'est super, c'est gentil, c'est bien pour la solidarité entre nos villages ».

Et 20 ans plus tard, Lingham souhaite implanter 4 éoliennes à proximité de Rely, sans se soucier de Rely, c'est quand même intolérable, inadmissible compte tenu de ce que j'ai fait il y a 20 ans.

A l'époque, on m'a dit et je le répète, « c'est formidable !!! ».

Pour la solidarité entre nos communes, à ce jour, il me semble qu'à Lingham on a tout oublié. Pour eux à ce jour c'est tout pour nous, rien pour vous.

Alors oui nous sommes résolument contre ce projet. Le conseil municipal de Rely va délibérer dans ce sens. Ce projet aurait dû être partagé entre nos deux communes comme cela avait été fait il y a 20 ans

Monsieur le Maire, le conseil municipal de Lingham et sa population porteront pour toujours, si le projet se réalise, le souvenir de leur mépris, la désinvolture et le manque de solidarité intercommunale. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 votes contre,  
Emet un **avis défavorable sur le projet du parc éolien cité ci-dessus**

Ainsi fait et publié le jour, mois et an susdits  
Suivent les signatures.  
Pour extrait certifié conforme.

Certifié sous sa responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte par sa transmission  
En Sous- Préfecture le 14/03/2022  
Et sa publication le 15/03/2022

Le Maire

Jean-Marie MACKE



Le Maire

Jean-Marie MACKE

